Centre Régional de Formation
à la Sûreté de l'Aviation de l'OACI

AFSAC
ICAO ASTC Tunis



Programme National de Formation en Sûreté de l'Aviation Civile (PNFSAC)

Formation Certifiante par l'OACI **Durée:** 05 Jour(s) **Langue de la formation :** Français

Contact d'inscription : training@afsactunisie.com +216 20199950/+216 98333330

But de l'Atelier :

L'atelier vise à familiariser les participants avec les principes d'un Programme National de Formation en Sûreté de l'Aviation Civile (PNFSAC). Il leur apportera les compétences nécessaires pour élaborer, mettre en œuvre et maintenir un PNFSAC conforme aux exigences de certification de l'OACI. Les participants apprendront également à rédiger un projet de PNFSAC basé sur le modèle de l'OACI.

Objectifs de l'Atelier :

À la fin de cet atelier, les participants seront en mesure de :

- Se familiariser avec les principes généraux d'un programme national de formation en sûreté de l'aviation civile (PNFSAC).
- Fournir aux participants les connaissances et les habiletés nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un PNSAC qui répond aux exigences de la formation, y compris la certification selon le programme national de l'aviation civile.
- Permettre aux participants d'élaborer un projet de PNFSAC en utilisant le modèle de l'OACI.
- Déterminer la méthodologie appropriée requise pour élaborer un programme national de formation en sûreté de l'aviation civile et les processus visant à en assurer la maintenance, les mises à jour et les révisions.
- Élaborer et rédiger un programme national de formation en sureté de l'aviation civile.

Liste des modules :

Module 1 : Normes et Pratiques Recommandées
Module 2 : Certification ; Objectifs du PNFSAC ; Portée d'un PNFSAC
Module 3 : Rôles et Responsabilités
Module 4 : Rédaction du PNFSAC
Module 5 : Sensibilisation à la Sûreté et Formation AVSEC
Module 6 : Système de Sûreté de l'Aviation et Contremesures
Module 7 : Développent du PNFSAC

Destinataires :

Les participants devraient être au niveau supérieur ou intermédiaire avec un rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et / ou la supervision du PNFSAC.

Conditions d 'admission :

Les stagiaires devront répondre aux critères ci-après :

- Avoir suivi avec succès les formations Base de sûreté (123 Base-OACI) et/ou Gestion de la sûreté.
- Avoir suivi avec succès le cycle d'enseignement supérieur ou un niveau d'éducation équivalent.
- Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue d'enseignement du cours.